



---

## L'écrit monastique dans l'espace ligérien. Acteurs, productions et échanges (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

Orléans, Hôtel Dupanloup, les 26 et 27 mars 2015. Colloque organisé par  
Chantal Senséby, POLEN-CESFiMA (EA 4710).

Chantal Senséby

---



**Publisher**

Centre d'études médiévales Saint-Germain  
d'Auxerre

**Electronic version**

URL: <http://cem.revues.org/13958>

DOI: 10.4000/cem.13958

ISSN: 1954-3093

**Electronic reference**

Chantal Senséby, « L'écrit monastique dans l'espace ligérien.

Acteurs, productions et échanges (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [Online], 19.1 | 2015, Online since 15 July 2015, connection on 02 October 2016. URL : <http://cem.revues.org/13958> ; DOI : 10.4000/cem.13958

---

This text was automatically generated on 2 octobre 2016.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# L'écrit monastique dans l'espace ligérien.

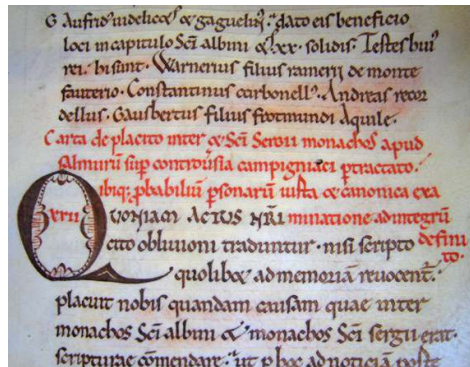
## Acteurs, productions et échanges (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

Orléans, Hôtel Dupanloup, les 26 et 27 mars 2015. Colloque organisé par Chantal Senséby, POLEN-CESFiMA (EA 4710).

Chantal Senséby

---

- 1 Le colloque qui s'est tenu à Orléans en mars 2015 sur l'écrit monastique dans l'espace ligérien, est l'une des déclinaisons du projet APR « La figure martinienne »<sup>1</sup>. L'importance de saint Martin pour l'essor du monachisme occidental n'est plus à démontrer. L'évêque de Tours (371-397) a suscité de multiples travaux<sup>2</sup> : en 1960-1961, lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de la redécouverte du tombeau de saint Martin et du 1600<sup>e</sup> de la fondation présumée de Ligugé<sup>3</sup>, ou encore en 2012, où l'analyse a porté sur les fondations martinien<sup>4</sup>. Pour autant, la question est loin d'être close et les célébrations autour de la naissance de Martin – en 316 selon Grégoire de Tours – incitent à faire le point sur le patrimoine martinien<sup>5</sup> et à s'interroger sur la figure martinienne, plus particulièrement sur son essor et son renouvellement du IV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Elles sont aussi l'occasion de réexaminer le rôle culturel du monachisme martinien, plus largement bénédictin, à la lumière de travaux sur l'écrit monastique, analysé comme pratique documentaire et sociale. Le contexte intellectuel y est actuellement favorable, marqué par le dynamisme des recherches consacrées à l'écrit et par la pluralité des angles



d'analyse et des thématiques appliqués à cet objet d'investigation. Il serait hors de propos d'en faire une présentation exhaustive. Quelques thèmes choyés par les chercheurs peuvent être simplement rappelés : la genèse de l'acte et l'influence des modèles en circulation <sup>7</sup> ; les opérations de transcription et de mises en recueil <sup>8</sup> ; la construction de la mémoire et l'écriture ou la réécriture de leur histoire par les institutions religieuses <sup>9</sup> ; l'inventivité et autorité ? <sup>10</sup> ; l'écrit comme moyen de communication et comme expression du pouvoir <sup>11</sup>, entre autres.

- 2 L'espace ligérien est assurément propice à des enquêtes sur l'écrit, qu'il soit documentaire, hagiographique, historiographique ou liturgique et la production documentaire de l'abbaye de Marmoutier, fondation de Martin, est particulièrement riche pour le Moyen Âge central. D'une façon générale et en dépit de destructions massives – celle des archives de Saint-Martin de Tours en 1793 –, les écrits produits par les établissements religieux du val de Loire restent abondants et diversifiés : certains ont donné lieu à des publications orchestrées par les érudits et les archivistes dès le tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, relayés de nos jours par de nombreux chercheurs <sup>12</sup> ; d'autres sont conservés en copie moderne encore inédites <sup>13</sup>, d'autres encore ont intégré les bases de données *Artem*, *Chartae Galliae* (Benoît-Michel Tock) et *Scripta* (Pierre Baudouin) <sup>14</sup>. Mais il reste beaucoup à faire. Les actes des comtes d'Anjou comme ceux de Blois-Champagne n'ont pas fait l'objet d'une vraie édition critique. Ceux des évêques d'Angers ou des évêques puis archevêques de Tours non plus. Le projet APR « La figure martinienne » permet d'envisager l'édition de ce dernier corpus, tout au moins des origines au XII<sup>e</sup> siècle.
- 3 Par ailleurs, à ce jour, aucune rencontre scientifique n'a été dédiée entièrement à l'étude des écrits produits par ou pour les établissements religieux de la vallée de la Loire. Pourtant, certains d'entre eux – Saint-Benoît-sur-Loire par exemple – ont été des foyers culturels de premier plan et l'espace ligérien a accueilli aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles des écoles actives, animées par des lettrés bien connus, comme Marbode de Rennes, écolâtre de Saint-Maurice d'Angers promu sur le siège épiscopal de Rennes, et fréquentées par des abbés ligériens, comme Baudry de Bourgueil, dont la poésie a fait l'objet d'analyses particulières <sup>15</sup>. Des colloques ont bien eu lieu, centrés sur des figures emblématiques : Alcuin, abbé laïc de Saint-Martin de Tours <sup>16</sup> et Abbon de Fleury <sup>17</sup>. Des travaux universitaires ont largement pris appui sur la documentation des institutions ligériennes <sup>18</sup> ; certains ont été entièrement consacrés aux pratiques documentaires <sup>19</sup> ; d'autres sont encore sur le métier <sup>20</sup>.
- 4 L'objectif de ces deux journées était de réunir ce vivier de chercheurs, dont les enquêtes fécondes, souvent menées en parallèle, portent sur le val de Loire et les régions environnantes. Il était de procéder à un état des lieux des connaissances et des questionnements, de confronter les points de vue sur les sources et les méthodes qui leur sont appliquées et de susciter de nouveaux projets <sup>21</sup>.
- 5 L'espace retenu, qualifié de Ligérien, correspond à une région structurée par la Loire, entre Bretagne et Bourgogne, flanquée de périphéries en relations constantes avec le val de Loire – la Normandie, le Maine, le Chartrain, le Poitou et la Bourgogne. Assurément, il ne présente ni cohérence politique ni unité religieuse du X<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais il est fortement marqué par l'affirmation de quelques pôles religieux, des abbayes bénédictines à l'origine d'un dense réseau de prieurés – Saint-Martin de Marmoutier, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Florent de Saumur –, par l'essor de Fontevraud aussi. Excepté sur ses marges, il se caractérise également par la faiblesse de l'implantation

cistercienne, contrebalancée par le dynamisme de l'érémisme. En outre, l'existence de foyers culturels égrenés de l'Orléanais à l'Anjou, foyers dont le rayonnement est incontestable entre le x<sup>e</sup> et le xiii<sup>e</sup> siècle, en constitue un trait remarquable.

- 6 Embrasser un large périmètre géographique répondait au souci d'examiner les réseaux humains et institutionnels afin de mieux évaluer la part des hommes dans la définition et la diffusion d'un type d'écrit ou d'éléments le caractérisant, afin de jauger le rayonnement culturel de quelques établissements. Cette approche n'excluait pas l'analyse des productions par établissement pour en saisir l'originalité, nourrir une analyse comparatiste<sup>22</sup> et voir en quoi l'écrit participe de la constitution d'une identité et d'une mémoire institutionnelles. Elle accompagnait celle plaçant l'écrit et les écrits au cœur d'un débat d'idées pour construire une démarche intellectuelle, étayer une argumentation et faire aboutir un conflit<sup>23</sup>. Elle autorisait à revenir sur la question d'un écrit (documentaire notamment) propre à l'espace ligérien afin de vérifier si l'historien est victime d'une illusion lorsqu'il lui semble que les documents ligériens, les originaux notamment, présentent un « air de famille » compatible par ailleurs avec des traits singuliers développés par un scriptorium particulier.

## 1. Aperçu sur les communications

- 7 Un premier moment a visé à caractériser certaines productions et à s'interroger sur la pertinence de la notion de « région diplomatique ».
- 8 Paul-Henri Lécuyer s'est intéressé à un aspect de la production documentaire de Saint-Florent de Saumur. Il a présenté treize pancartes – des documents réunissant plusieurs unités documentaires (UD) sur un même parchemin – produites dans le dernier quart du xi<sup>e</sup> siècle pour onze d'entre elles et relatives à huit prieurés angevins de Saint-Florent. Il a en fait une présentation formelle : ce sont des *cartae transversae*, dont la taille est souvent élevée, mais sans rapport avec le nombre d'UD (de 2 à 5), très rarement scellées (un cas), validées parfois par des croix et des souscriptions (deux cas) et pour certaines d'entre elles dotées de notes dorsales, souvent postérieures, indiquant le nom du prieuré accompagné ou non d'une courte analyse. Une seule est opistographe ; certaines ont été établies par plusieurs scribes qui usent ou non d'une écriture diplomatique ; chaque UD commence par une majuscule et est séparée de la suivante par un espace vierge ; une seule a été abondamment raturée et complétée. Paul-Henri Lécuyer a souligné la prédominance des notices, parfois de simples résumés d'une action juridique, le plus souvent des donations mais aussi des accords, des arbitrages et des achats qui ont pour point commun un prieuré. Distinguant deux processus d'élaboration – une écriture d'un seul jet et une en plusieurs étapes –, il a noté que certaines pancartes ressemblent à de véritables recompositions répondant à des objectifs variés : soutenir un procès, actualiser un acte primitif et faire confirmer des actions juridiques par une autorité supérieure. Il a conclu sur la richesse et la disparité des pancartes.
- 9 Le thème de la production documentaire a aussi été exploré par Claire Lamy qui a tout d'abord présenté une notice de 1089 issue des archives de Marmoutier (AD 35, 6 H 36, n° 2), où interviennent les abbés de Saint-Florent de Saumur et de Marmoutier et a souligné combien il est difficile de dire qui rédige au vu des caractères graphiques, du formulaire, de la note dorsale et de la teneur – une concession réciproque. Elle a posé la question de l'existence d'une pratique spécifique de la notice par ces établissements. En

s'appuyant sur les actes de Marmoutier et sur ceux de Saint-Florent, copiés au *Livre noir* (PARIS, BnF, n.a.l. 1930) ou conservés en original, et en prenant en compte les liens humains existant entre ces institutions – deux abbés de Saint-Florent venus de Marmoutier –, elle a comparé les notices écrites par l'un et l'autre des établissements. À Marmoutier, les notices NDS (*Nosse debebitis si...*), identifiées pour les années 1060-1067<sup>24</sup>, forment une série documentaire « cohérente » en raison de leurs formulaire, écriture, mise en page et datation et constituent un cas unique dans l'espace ligérien. À Saint-Florent, les notices ont des traits différents : plus fréquemment pourvues d'un court préambule développant le thème de l'oubli ou de la lutte contre les fausses allégations, elles proposent des listes de témoins moins nourries – notamment moins de *famuli* –, mais affichant une nomenclature sociale plus fine ; elles citent les scribes plus souvent qu'à Marmoutier et elles adoptent dans le dispositif un ton plus « polémique », surtout à partir de l'abbatiat du breton Guillaume de Dol (1070-1118) ; formellement, l'écriture y semble aussi plus dense, les interlignes plus resserrés. Claire Lamy a conclu sur la pratique partagée de la notice et sur la difficulté à cerner des différences nettes au sein d'une production diversifiée, d'autant plus qu'il arrive que des moines de ces deux communautés élaborent conjointement un acte.

- 10 Cyprien Henry a permis de poursuivre la confrontation des différentes pratiques d'écriture en s'interrogeant sur la réalité d'un « acte breton », tout en rappelant que les historiens de la Bretagne considèrent « l'espace breton » avec Nantes comme un cadre d'étude pertinent et allant de soi. Pourtant, les échanges entre Bretagne et val de Loire sont constants entre 1000 et 1200, tout en étant irréguliers. L'abbaye de Fleury relève Saint-Gildas-de-Rhuys ; Marmoutier et Saint-Florent de Saumur tissent un réseau de prieurés en Bretagne dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle ; l'abbaye saumuroise est dirigée par Guillaume de Dol dès 1070, etc. Les hommes circulent entre le Rennais et Saumur, surtout, et les pratiques documentaires aussi, de sorte qu'il est difficile de distinguer un « acte breton » d'un « ligérien ». Ce constat effectué, Cyprien Henry s'est interrogé sur le lieu de production des actes : l'abbaye-mère ou le prieuré ? Plusieurs cas de figure ont été présentés : des actes du prieuré florentin de Livré préparés à l'abbaye et complétés sur place ; des notices de prieurés bretons de Marmoutier suivant le formulaire NDS bien connu. L'analyse des mentions dorsales d'originaux doubles a révélé un archivage à Marmoutier – note longue et mention de *Britannia* – et au prieuré (note courte), mais dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle des actes « moins importants » semblent seulement archivés par les prieurs, soucieux de leurs archives. Puis, Cyprien Henry est revenu sur la question de la « charte celtique » en étudiant la production des abbayes de Redon, de Landévennec et de Saint-Sulpice-la-Forêt, notamment. Il a constaté la prédominance de la notice en Bretagne entre 1030 et 1150 et l'usage de croix de validation (Redon, Quimperlé, etc.) comme dans l'espace ligérien, a noté la rareté des pancartes et l'existence d'un acte versifié selon les mêmes règles qu'un acte du Ronceray d'Angers. Il a rappelé que les formules de Tours sont connues à Redon et que des actes « bretons » apparaissent comme modèle dans des abbayes ligériennes, puis a conclu à l'absence d'un particularisme breton et à l'existence de contrastes documentaires au sein de la Bretagne, marquée à l'est par les pratiques ligériennes.
- 11 Avec Nicolas Perreaux, l'analyse de la production documentaire est portée à une autre échelle. Nicolas Perreaux a souligné que la richesse des fonds documentaires bourguignons et ligériens, indéniable pour les IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, autorise une étude comparatiste et un retour sur la question de la circulation des modèles d'actes, sur celle

aussi de l'existence de « régions diplomatiques ». Après un rappel historiographique et des remarques sur les questions conjointes de la production et de la conservation documentaires, il a examiné les rythmes d'écriture à partir de 9 260 documents enregistrés dans les bases *Artem* et *Chartae Galliae* et issus de Saint-Bénigne de Dijon, Cluny, Marmoutier et Saint-Benoît-sur-Loire, auxquels est appliquée une analyse statistique. Il a constaté que les pics de production documentaire varient selon les établissements, sans lien avec l'histoire propre à chacun d'eux, que des disparités nettes existent entre la Bourgogne méridionale (pic entre 900 et 1050) et la septentrionale (pic au XIII<sup>e</sup> siècle), bien que moins marquées, entre la région angevine (pic entre 1050-1150) et la Mancelle (1200-1250). L'enquête élargie à la France entière, à l'aide de 147 000 actes (580 éditions exploitées), permet d'établir que les pics de production, observables sur trois siècles, correspondent aux époques de construction des églises. Nicolas Perreaux a poursuivi par une comparaison lexicale en prenant appui sur 20 000 biformes auxquelles est appliquée une analyse factorielle. Explorant les corpus de Marmoutier et de Cluny, il en a montré la cohérence interne et les divergences. Par contre, il a constaté des similitudes lexicales entre les fonds de Cluny et de Saint-Vincent de Mâcon d'une part, entre ceux de Marmoutier, Saint-Aubin d'Angers et Saint-Florent de Saumur d'autre part. Par conséquent, de véritables « régions diplomatiques » apparaissent, scindant l'espace ligérien en trois zones bien identifiables, la Loire semblant jouer un rôle structurant.

- 12 Estelle Ingrand-Varenne a étudié un autre type de production, les inscriptions épigraphiques de Saint-Benoît-sur-Loire. Les monastères sont en effet des lieux de concentration des textes épigraphiques, marqueurs topographiques de l'espace sacré. Pour Saint-Benoît, trente-neuf inscriptions ont été recensées du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, le plus grand corpus du val de Loire, dont la qualité graphique – celle des inscriptions lapidaires conservées – est à souligner : clarté et élégance, jeux d'écriture, redoublements de traits verticaux, plus fréquents sur des supports métalliques. L'originalité de cette production est ensuite montrée : emploi précoce des onciales (le N notamment) et séparation des mots ou expressions à l'aide de signes de ponctuation – châsse de Mumma des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Estelle Ingrand-Varenne a analysé quatre chapiteaux inscrits (1080-1090), mis en relation avec les miracles de saint Benoît, attirant l'attention sur la présence de « réglures », dispositif peu courant et lien volontairement établi avec le livre tenu par les personnages sculptés. Elle a noté aussi qu'un grand nombre d'inscriptions sont versifiées. Dans un second temps, elle a indiqué que dans la *Vita Gauzlini abbatiss Floriacensis monasterii* par André de Fleury sont transcrites *verbatim* onze inscriptions, une copiée sur un bâton de chantre ou d'autres objets d'orfèvrerie à usage liturgique dans la première partie de l'œuvre, d'autres sur des peintures murales réalisées vers 1027 en l'église Saint-Pierre (Apocalypse) et dans le réfectoire abbatial (fables d'Ésope) dans la seconde. Ces longs poèmes, sans doute d'origine manuscrite, sont des distiques élégiaques, des hexamètres dactyliques, quelques distiques réciproques – un procédé rare en épigraphie. Soulignant combien la production épigraphique aux accents novateurs constitue une vitrine pour toute l'activité artistique fleurisienne, littéraire notamment, Estelle Ingrand-Varenne a noté la nécessité de poursuivre l'enquête en comparant les écritures épigraphique et manuscrite.
- 13 Chantal Senséby, tout en revenant à la production documentaire sur parchemin, s'est attachée à l'examen des signes graphiques, particulièrement aux chrismes initiaux. Ceux-ci caractérisent bien des actes royaux depuis l'époque mérovingienne, mais ils sont nombreux sur les chartes non royales, où leur aspect est diversifié, ce qui pose la question

de leur fonction au-delà de leur rôle protecteur de l'écrit. Les exemples exploités appartiennent à un corpus de producteur et de destinataire, celui de Saint-Aubin d'Angers riche de vingt-six chrismes – vingt-cinq dans le cartulaire et un sur une pancarte –, tracés surtout en tête de chartes des années 924-1087, mais rares après 1030, comme en d'autres fonds – Saint-Florent de Saumur, Saint-Martin de Marmoutier, Saint-Julien de Tours, etc. – et comme dans la production royale. Les chrismes y sont attachés à des actes émanant de personnages puissants, clercs et laïcs, et leur foisonnement graphique est remarquable malgré une tendance à la simplification au XI<sup>e</sup> siècle : monogramme christique, croix pattées, chrismes « en bâton » très épurés ou dotés d'une boucle sommitale, etc. Chantal Senséby a tenté ensuite de comprendre cette variété formelle. Dans quelques cas, la forme adoptée à Saint-Aubin procède de la nature du titre ou du disposant. Mais à Saint-Florent de Saumur ou Saint-Julien de Tours, elle constitue un signe identitaire. Elle apparaît aussi comme une marque d'appartenance locale : la croix assortie de l'alpha et de l'oméga est plus poitevine que tourangelles ; le monogramme christique plus répandu en Poitou et Île-de-France que dans l'espace ligérien ; la croix simple fréquente dans le Nord est peu prisée en Anjou et en Touraine, où toutes ces formes sont connues mais peu utilisées car étrangères à la tradition documentaire régionale. Dans l'espace considéré, la plupart des chrismes procèdent des archétypes royaux mérovingiens et carolingiens, tout en s'en distinguant par de menus détails. Certains types sont partagés par plusieurs institutions – Saint-Martin de Tours, Saint-Martin de Marmoutier et un temps, Saint-Maurice d'Angers d'une part, Saint-Julien de Tours, Saint-Pierre de Bourgueil, Saint-Maurice de Tours de l'autre –, ce qui traduit les liens tissés entre elles. Par conséquent, entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, le chrisme assume toujours une fonction protectrice sur la charte, reste une marque des actes d'autorité, mais il est aussi un signe d'identité pour une institution, pour un disposant parfois et, en copie, il constitue un remarquable outil de repérage des actes.

- 14 Avec Guy Jarousseau, c'est l'analyse du discours monastique qui est privilégiée, celui relatif à la fonction abbatiale. Gui Jarousseau a commencé par rappeler la chronologie de la réforme monastique dans le val de Loire, puis a présenté le corpus documentaire retenu pour analyser les différentes expressions de la fonction abbatiale – actes émanés d'autorités laïques, d'évêques et d'abbés conservés dans les fonds de neuf abbayes. Une nette évolution est observée entre les années 960 et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. L'image de l'abbé « pasteur » prévaut entre 965 et 1020-1030, en référence au Christ et à la règle bénédictine (chap. 1, 2, 27, 28, 63 et 64), un thème présent aussi dans la *Vie* d'Abbon de Fleury par Aimoin et dans le coutumier de Fleury ; par ailleurs, dans les chartes d'élection des abbés de Saint-Aubin, Renaud (988) et Humbert (1001), des extraits de la règle bénédictine et des Évangiles ont été intégrés – soulignant davantage le rôle pastoral de l'abbé – et des formules liturgiques de bénédiction ont parfois été insérées dans ces documents. Dès 1028, un premier infléchissement thématique est repérable dans une charte d'élection de l'abbesse du Ronceray d'Angers et en 1036 dans celle de l'abbé de Saint-Aubin, présentés comme gardiens, chefs et patrons de leurs communautés respectives, puis un second dans les années 1055-1060, les abbés recevant la mission de faire l'unité du convent qui leur est confié. Trois moments sont donc perceptibles : celui de la reconstruction et du rassemblement (abbé pasteur), celui de l'affirmation de l'abbé (abbé guide), celui de la maturité – abbé gardien de l'unité et de la concorde au sein de la communauté.

- 15 De la même manière, Jean-Hervé Foulon s'est intéressé aux usages de l'écrit dans le cadre d'un conflit opposant l'abbaye de Marmoutier et l'archevêque de Tours à propos de la profession abbatiale. La profession abbatiale est un serment d'obéissance demandé à l'abbé par l'évêque avant sa bénédiction. Exigé à l'origine des suffragants par les archevêques, il est étendu aux abbés vers 1030-1040 dans le diocèse de Besançon puis à Lyon, Tours, etc. Le dossier de Marmoutier comprend un Traité sur la profession des abbés – PARIS, BnF, lat. 2342, fol. 159r°-162v° –, manuscrit normand du premier XII<sup>e</sup> siècle, où le cas de l'abbaye de Saint-Martin est invoqué pour légitimer celui du Bec, et divers actes pontificaux, dont deux bulles d'Urbain II qui interdiraient cette pratique dès 1089-1090. Jean-Hervé Foulon a montré que l'introduction de rituels germaniques suscite en effet, dès avant 1050-1060, des changements liturgiques : apparition d'une consécration abbatiale par imposition des mains épiscopales qui « sacerdotalise » l'antique bénédiction abbatiale – pontifical romano-germanique à Angers, Vendôme, Tours... –, mise en place d'un scrutin de type clérical avec questions-réponses et d'une profession d'obéissance à l'autorité diocésaine – pontifical d'Hugues de Salins, archevêque de Besançon, introduit à Tours v. 1060-1066. Ces nouvelles pratiques provoquent des conflits au tournant du XII<sup>e</sup> siècle, surtout après le passage d'Urbain II dans le val de Loire, entraînant la rédaction de traités polémiques destinés à légitimer la position monastique – *Libellus de tribulatione Majoris Monasterii* – et de correspondances témoignant de raisonnements différents. Pour les évêques, la profession abbatiale permettait de mieux contrôler l'abbé et les réseaux de prieurés. Yves de Chartres, s'appuyant sur les anciens pontificaux de son diocèse, n'y voit aucun danger, alors que l'abbé Geoffroy de Vendôme, les moines de Marmoutier, le milieu pontifical, raisonnant à partir du pontifical romano-germanique, refusent comme simoniaque toute consécration abbatiale concédée moyennant serment. Le choix d'Hilgot comme abbé de Marmoutier constituerait une première réponse circonstanciée à cette question, cet ancien évêque de Soissons étant déjà consacré. Dans ce litige durable, doublé de celui relatif à l'appropriation par Marmoutier du culte de saint Martin, l'abbaye joua la carte pontificale, chercha à attribuer à Urbain II, célèbre pour la dédicace de Marmoutier et le concile de Clermont, les privilèges obtenus sous Pascal II en 1100 – les bulles d'Urbain II connues par des cartulaires du XIII<sup>e</sup> siècle ou des copies du XVII<sup>e</sup> siècle seraient au moins interpolées – et obligea ainsi l'archevêque de Tours à accepter sa défaite vers 1119. À la différence de la Normandie, où les moines recherchent la protection ducale, en Touraine, Marmoutier cherche l'appui pontifical, fabrique de fausses bulles et réécrit son histoire proche. Tous ces textes témoignent de l'ouverture culturelle des monastères ligériens et, grâce à saint Martin, d'un large rayonnement de Marmoutier jusqu'en Normandie, Germanie ou Brabant (Guibert de Gembloux).
- 16 Le thème des réseaux monastiques et des contacts entre lettrés a également été travaillé par Noëlle Deflou-Leca à l'aide de correspondances monastiques. Le genre épistolaire a été prisé par les abbés et les moines dès l'Antiquité tardive, particulièrement en Orient, mais les lettres d'origine monastique ont été moins étudiées que celles des évêques. Deux corpus retiennent l'attention de Noëlle Deflou-Leca, celui d'Abbon de Fleury tout d'abord (PL, t. 139), comparable par sa taille à celui de Suger. Il se compose de quatorze missives destinées à dix correspondants – cinq Ligériens et cinq « hommes de pouvoir » (roi de France, pape) –, auxquelles s'ajoutent douze lettres perdues ou conservées partiellement. Les motifs varient de la simple manifestation d'amitié à la demande d'ouvrages ou d'informations, Abbon faisant alors figure d'autorité sur des affaires disciplinaires par



exemple ; certaines lettres sont de véritables traités, d'autres sont versifiées, sans doute destinées à être lues à voix haute. Le second corpus formé de dix-neuf lettres écrites par onze moines ou abbés est reconstitué ; les sept conservées, concernant Saint-Mesmin de Micy, Fleury, Solesmes, Tours et l'Angleterre, ont pour destinataires des Ligériens et des « hommes de pouvoir ». Les lettres « d'affaires » y sont prédominantes, celles dont l'objet est « scientifique » plus présentes. Constantin de Micy fait figure d'informateur pour Gerbert. Au total, ces quelques lettres conservées, dont la transmission à la postérité n'a guère inquiété leurs auteurs, reflètent les réseaux de sociabilité et les implications intellectuelles et scientifiques des abbés et des moines.

- 17 Centrant son étude sur la production historiographique, Claire Tigolet s'est employée à mesurer tout à la fois la spécificité des écrits fleurisiens en la matière et le rayonnement culturel de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. La production historiographique fleurisienne débute vraiment avec l'abbé Abbon (abrégé du *Liber pontificalis*), qui encourage ce genre littéraire (Aimoin, *Historia Francorum*). Elle se poursuit au début du XI<sup>e</sup> siècle avec Helgaud (*Vie de Robert le Pieux*) et André (*Vie de Gauzlin*) – dont les œuvres n'ont pas de réelle vocation historique – et jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle avec Hugues de Fleury (*Historia ecclesiastica*) et Raoul Tortaire. Ce bilan effectué, Claire Tigolet a montré que l'expression « école historique » peut se justifier pour Fleury, car les auteurs utilisent dans leurs œuvres celles de leurs prédécesseurs – Aimoin et l'abrégé du *Liber pontificalis* –, exploitent les ressources de leur riche bibliothèque, qu'ils citent, en annotent les manuscrits ; pour autant, même si un travail historiographique collectif est discernable, l'unité de l'école fleurisienne est relative. Claire Tigolet s'est interrogée ensuite sur le rayonnement de Fleury. S'il reste une cinquantaine de témoins de l'*Historia ecclesiastica* d'Hugues, bien des ouvrages n'ont pas quitté l'Orléanais, comme la *Vie de Robert le Pieux*. Certains ont été continués à Saint-Pierre-le-Vif, à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Denis. D'autres – l'œuvre d'Hugues de Fleury – ont été utilisés, notamment par des auteurs normands et anglo-normands, comme Guillaume de Malmesbury. La circulation de l'*Historia ecclesiastica* a sans doute été favorisée en Normandie par Robert de Thorigny, moine du Bec, et par Hugues lui-même, qui l'a adressée à Adèle de Blois, fille de Guillaume le Conquérant. Hugues a fait parvenir aussi son *Liber modernorum regum* à Mathilde et son *De regia potestate* à Henri I<sup>er</sup>. Assurément, même si l'*Historia ecclesiastica* a aussi été envoyée à Yves de Chartres et à Louis VI, les productions d'Hugues de Fleury ont dépassé le seul horizon capétien.
- 18 Le thème de la production historiographique est aussi l'objet de la communication de Julien Bellarbre, attentif à estimer la dépendance de la production aquitaine à l'égard de Fleury, tout particulièrement. Selon certains historiens, les historiographes aquitains du haut Moyen Âge seraient dépendants de leurs homologues du val de Loire et des bibliothèques de leurs établissements. La chronique d'Adémar de Chabannes (989-1034), composée pour les deux tiers d'emprunts faits à trois sources majeures – le *Liber historiae Francorum*, les *Continuations* de la *Chronique* de Frédégaire et les *Annales regni Francorum* –, qualifiées parfois de « corpus de Fleury »<sup>25</sup>, en serait un bel exemple. Julien Bellarbre entend mettre à l'épreuve cette idée. Adémar, moine de Saint-Cybard d'Angoulême et de Saint-Martial de Limoges, a pu en effet utiliser des sources locales, comme le suggère le manuscrit PARIS, BnF, lat. 5239, qui contient, notamment, la *Chronique d'Aquitaine* et les *Annales de Limoges*, ces deux œuvres ayant été copiées à Saint-Martial. Les *Annales de Limoges* démarquent celles de Sainte-Colombe de Sens, présentent une parenté manifeste avec celles de Saint-Maximin de Trèves et pourraient dériver d'un modèle commun. De

plus, des contacts ont été noués entre Limoges et Sens (rouleaux des morts), entre Limoges et Trèves – Saint-Maximin possède un domaine en Aquitaine d'après des actes de Pépin I<sup>er</sup> et Pépin II. Sans exclure totalement l'influence fleurisienne, Julien Bellarbre a rejeté l'idée de Fleury comme interface unique entre les cultures historiques du nord et du sud du royaume et a insisté sur l'ouverture culturelle large de l'Aquitaine, dotée de riches bibliothèques, par exemple à Angoulême et à Limoges.

- 19 C'est vers d'autres productions monastiques que s'est tourné Charles Vulliez pour estimer le rayonnement culturel et liturgique d'un établissement ligérien, celui de Saint-Mesmin de Micy. Le nombre des saints attachés à l'abbaye de Micy est élevé aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, comme le montrent le *Liber miracolorum sancti Maximini* de Letald (ca. 980) et le *Sermo de inventione corporum patris Maximini* (ca. 1020-1030), ces deux textes (ajouts exceptés) citant des ermites du vi<sup>e</sup> siècle, disciples de Mesmin, selon un ordre topographique. Une fois présenté le « réseau de sainteté » de Micy, le réseau cultuel de l'abbaye est défini en prenant appui sur un bréviaire (xv<sup>e</sup>-début xvi<sup>e</sup> siècle) et sur un fragment de calendrier du xii<sup>e</sup> siècle, où figure la liste des saints donnée dans le *Liber* et le *Sermo* et sur un calendrier du xi<sup>e</sup> siècle, qui, sans citer tous les saints mentionnés par Letald, en met certains en valeur. Puis, à l'aide du répertoire de Victor Leroquais – *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1932-1934 – est dessinée la carte du culte de saint Mesmin, honoré dans le val de Loire, en Normandie, autour de Jumièges et de Rouen surtout, en Île de France et à Saint-Vanne de Verdun. L'approche est complétée par un examen des confraternités grâce à une liste de 1471, où apparaissent trente-cinq abbayes, surtout ligériennes, dont certaines ont des liens anciens avec Micy (Bourgueil dès 1098-1108), ou plus récents – Pontlevoy, Saint-Vanne de Verdun et Sainte-Euverte d'Orléans vers 1230-1240. À ces données, s'ajoutent celles fournies par les mentions d'obits – abbés de Micy dans les obituaires de Pontlevoy, de Saint-Père de Chartres, de la Sauve-Majeure ; par contre, un seul cas de rouleau (1182-1200) est connu avec douze *tituli*. Charles Vulliez a conclu sur le lien entre « réseau de sainteté » et « réseau cultuel » à Saint-Mesmin de Micy.
- 20 Après ce parcours dans les sources monastiques, Noëlle Deflou-Leca a présenté la base de données *Monastères* en cours d'élaboration et a rappelé que le projet, né à la fin de 2007, a pour objectif la refonte du *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* par dom Cottineau, en excluant les Mendiants et en prenant en compte l'existence du *Monasticon* belge et de l'*Helvetia Sacra*. Sans financement propre, le projet avance lentement grâce à la collaboration de chercheurs attachés au traitement d'un espace. Le propos est d'établir une notice historique pour chaque établissement en y incluant des données architecturales et archéologiques. Noëlle Deflou-Leca en a montré un exemple sur la base en cours d'élaboration qui devrait être partiellement mise en ligne en 2015. Un projet ANR baptisé COLÉMON – Collégiales et monastères de la réforme carolingienne au concile de Trente, 816-1563 – a été déposé. Il permettra de développer une approche cartographique du fait monastique et de croiser des paramètres spatiaux et temporels.
- 21 Pour finir, Laurent Morelle a fait le bilan de ces deux journées. Il a souligné qu'un nombre considérable et un large éventail de documents ont été examinés – des écrits diplomatiques, historiographiques, liturgiques, des lettres et des sources épigraphiques –, certains en original lors de la visite aux Archives départementales du Loiret<sup>26</sup>. Ces sources ont été interrogées de façon très diverse dans une ambiance courtoise, propice à la réflexion. Réunies en des corpus construits, modestes et localisés – pancartes, lettres monastiques, inscriptions épigraphiques –, elles ont donné lieu à des micro-analyses

reposant sur une solide tradition méthodologique ; à l'opposé, le corpus exploité par Nicolas Perreaux rassemblant des milliers d'unités a permis une macro-analyse, une cartographie « des paysages diplomatiques » et la mise en évidence d'anomalies, qui restent à interpréter, la méthode, excellente, devant être validée par l'étude de corpus plus réduits. Laurent Morelle a regretté qu'il n'y ait pas eu d'intervention sur les bibliothèques et relevé la difficulté à nommer certains documents (pancartes et lettres monastiques) et à en dresser une typologie opératoire. Il a noté que certains problèmes sont récurrents, tels la genèse des actes, le lieu de production de l'écrit, la transmission des pratiques documentaires, l'élaboration d'une culture identitaire et la constitution de régions diplomatiques. À cet égard, l'espace ligérien stimule la réflexion. Il apparaît comme polarisé par de grands monastères – Marmoutier, Saint-Florent de Saumur, Saint-Julien de Tours, Saint-Aubin d'Angers, Fleury –, qui constituent des foyers de rayonnement culturel vers des zones de réception : la Normandie et l'Île de France, où les œuvres d'Hugues de Fleury sont diffusées (Claire Tignolet), l'Aquitaine aussi même si la dépendance d'Adémar de Chabannes à l'égard de Fleury doit être fortement nuancée (Julien Bellarbre). L'écrit y est en outre porteur d'identité, comme en témoignent les notices de Saint-Florent et de Marmoutier (Claire Lamy) ou les chrismes de Saint-Martin et de Saint-Julien de Tours (Chantal Senséby) ou encore la production épigraphique novatrice de Fleury (Estelle Ingrand-Varenne). L'écrit circule dans des réseaux formés d'individus (Noëlle Deflou-Leca), entre abbayes et prieurés, entre val de Loire et marges bretonnes (Cyprien Henry), à l'intérieur de l'espace ligérien marqué par la réforme monastique (Guy Jarousseau), traversé par des liens de fraternité (Charles Vulliez), ouvert et parfois réfractaire à certains écrits, tels le pontifical d'Hugues de Salins (Jean-Hervé Foulon). L'écrit produit n'est pas toujours propre à cette zone, comme les pancartes présentes aussi en Normandie et en Bourgogne (Paul-Henri Lécuyer). En somme, l'espace ligérien, loin d'être homogène et d'avoir des contours nets, serait plutôt un « mille-feuille aux couches dissemblables selon les pratiques scripturales considérées <sup>27</sup> ».

## 2. Rappel des communications

- 22 Bruno JUDIC (université François Rabelais de Tours/CeTHiS), *Avant-propos*.
- 23 Chantal SENSÉBY, *Introduction générale*.
- 24 Paul-Henri LÉCUYER (université d'Angers), *Les pancartes des prieurés angevins de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur*.
- 25 Claire LAMY (université de Poitiers, CESM), *Notices ligériennes et identité monastique. Le cas de Marmoutier et Saint-Florent de Saumur, 2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle*
- 26 Cyprien HENRY (Archives nationales), *Bretagne et Val de Loire du point de vue de l'écrit documentaire : espaces distincts ou espace commun*.
- 27 Nicolas PERREAUX (université de Bourgogne, ARTeHIs), *Le rythme de l'écriture : pics documentaires et aires de scripturalité entre Bourgogne et espace ligérien, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Une approche numérique et statistique*.
- 28 Estelle INGRAND-VARENNE (CNRS-CESM, Poitiers), *La production épigraphique de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*.
- 29 Chantal SENSÉBY (université d'Orléans, POLEN-CESFIMA), *Les invocations symboliques. Diversité graphique, fonctions et circulation des modèles (espace ligérien, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*.

- 30 Guy JAROUSSEAU (université catholique de l'Ouest, Angers, LEM), *Le discours monastique sur la fonction abbatiale dans l'ouest ligérien à partir des préambules des actes de réforme, 954-1082*.
- 31 Jean-Hervé FOULON (université d'Aix-Marseille, TELEMME), *Un débat orageux au croisement des écrits monastiques : la question de la profession abbatiale à Marmoutier (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*.
- 32 Noëlle DEFLOU-LECA (université de Grenoble, CERCOR), *Les correspondances monastiques dans l'espace ligérien, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*.
- 33 Claire TIGNOLET (université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, LAMOP), *L'école historique de Fleury : production et rayonnement (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*.
- 34 Julien BELLARBRE (université de Limoges, CRIHAM), *Adémar de Chabannes et le prétendu « corpus de Fleury ». Vers une reconsidération de la dépendance historiographique de l'Aquitaine envers le Val de Loire ?*
- 35 Charles VULLIEZ (université de Reims, CERHIC), *"Réseau de sainteté" et réseau culturel d'une abbaye ligérienne, Micy-Saint-Mesmin, au Moyen Âge*.
- 36 Noëlle DEFLOU-LECA (université de Grenoble, CERCOR), *Projet en cours : la base de données Monastères*.
- 37 Laurent MORELLE (École pratique des hautes études, SAPRAT), *Conclusion*.

## NOTES

1. Le projet APR « *La figure martinienne* » (2014-2016) est porté par Bruno Judic (Comité scientifique : Noëlle Deflou-Leca, Jean-Hervé Foulon, Véronique Gazeau, Bruno Judic, Laurent Morelle et Chantal Senséby). Le colloque a été organisé avec le soutien de la Région Centre et de l'université d'Orléans.
2. Bruno Judic l'a indiqué en ouverture du colloque.
3. *Revue d'histoire de l'Église de France*, 47/144 (1961).
4. B. JUDIC (éd.), *Les abbayes martinienes*, Rennes, 2012 [éd. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 119/3 (2012)].
5. L'un des objectifs du projet APR est d'inventorier le patrimoine martinien dans la région Centre et de constituer une base de données disponible dès 2016, en relation avec le Centre culturel européen Saint-Martin de Tours (Bruno Judic).
6. Fin 2016, à Tours, un colloque international organisé par Bruno Judic sera consacré à ces questions.
7. La bibliographie est désormais foisonnante. Citons : O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ (dir.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XI<sup>e</sup> siècle*, 1997 (BEC, 155) ; J.-M. SANSTERRE (dir.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Rome, 2004 (MEFR, 333) ; P. TOUBERT et P. MORET (éd.), *Emploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Madrid, 2009 ; É. ANHEIM et P. CHASTANG, *Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales*, 2009 (*Médiévales*, 56) ; etc.
8. O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ (dir.), *Les cartulaires*, Paris/Genève, 1993 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 39) ; M. PARISSÉ, P. PÉGEOT et B.-M. TOCK (éd.), *Pancartes monastiques des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1998.
9. S. BARRET, *La mémoire et l'écrit. L'abbaye de Cluny et ses archives, X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Münster, 2004 ; *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Étienne, 2005 ; etc.
10. M. ZIMMERMANN (dir.), *Auctor et Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, 2001 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 59) ; etc.

11. M.-J. GASSE-GRANDJEAN et B.-M. TOCK (éd.), *Les actes comme expression du pouvoir au haut Moyen Âge*, Turnhout, 2003.
12. D. BARTHÉLEMY, « Les chartes de Freschines (1153-1263) et les destinées d'une coseigneurie », *Revue Mabillon*, 67 (1995), p. 59-81 ; J.-M. BIENVENU, R. FAVREAU et G. PON (éd.), *Grand cartulaire de Fontevraud*, 2 vol., Poitiers, 2000 et 2005 ; Y. CHAUVIN, *Premier et second livres des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles)*, Angers, 1997 ; etc.
13. Un grand nombre de ces copies se trouvent à la Bibliothèque nationale de France dans la collection Touraine-Anjou.
14. Artem [<http://www.cn-telma.fr/originaux/index/>] ; *Chartae Galliae* [<http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/index/>] ; *Scripta* [<http://www.unicaen.fr/crahm/>].
15. J.-Y. TILLIETTE, *Étude sur Baudri de Bourgueil, archevêque de Dol, vers 1047-1130*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle dactylographiée, Paris, 1986. Sur les écoles, voir C. VULLIEZ, *Des écoles de l'Orléanais à l'université d'Orléans (X<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle)*, thèse dactylographiée, université de Paris X-Nanterre, 1994.
16. P. DEPREUX et B. JUDIC (dir.), *Alcuin de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Rennes, 2004 [éd. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 111/3 (2004)].
17. A. DUFOUR et G. LABORY (dir.), *Abbon de Fleury, un abbé de l'an Mil*, Turnhout, 2008.
18. Rappelons pour mémoire : D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme de l'an Mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1993 ; J.-H. FOULON, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 2008 ; O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1972 ; B. LEMESLE, *Conflits et justice au Moyen Âge*, Paris, 2008 ; C. LAMY, *L'abbaye de Marmoutier (Touraine) et ses prieurés dans l'Anjou médiéval (milieu du XI<sup>e</sup> siècle-milieu du XII<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, université de Paris-Sorbonne – Paris 4, 2009 ; C. TIGNOLET, « *Exsul et exsul erat* » *Théodulfe (vers 760-820/821) : parcours biographique*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013 ; etc.
19. C. SENSÉBY, *L'écrit documentaire. Pratique et usage dans le val de Loire (France de l'Ouest, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, dossier présenté en vue d'obtenir l'Habilitation à diriger des recherches, Paris, 2012.
20. J. BELLARBRE, *Composer avec le passé. Historiographie monastique, conscience identitaire et réseaux en Aquitaine, des temps carolingiens au XII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de P. Depreux (université de Limoges) ; P.-H. LÉCUYER, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur et de ses prieurés de la France de l'Ouest (milieu X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat en cours sous la direction de J.-M. Matz (université d'Angers).
21. Le colloque de Cerisy-la-Salle (8-11 juin 2016) organisé par Grégory Combalbert et Chantal Senséby permettra de prolonger la réflexion sur l'écrit – plus particulièrement épiscopal et canonial – dans l'ouest de la France actuelle et en Angleterre. Voir l'argumentaire du colloque *Écrire à l'ombre des cathédrales. Pratiques de l'écrit en milieu cathédral (espace anglo-normand et France de l'Ouest, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)* : <http://www.unicaen.fr/craham/spip.php?article795>.
22. Pour le val de Loire, j'avais lancé cette approche lors du colloque conclusif du projet ANR Espachar organisé par Benoît-Michel Tock (Strasbourg, novembre 2011) et je l'avais approfondie en juin 2014 à Perpignan (C. Senséby, « D'une formule à l'autre. La "date de lieu" et ses variations du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle en Anjou et en Touraine », dans *La formule au Moyen Âge*, 19-21 juin 2014, colloque sous l'égide de l'université de Perpignan). Certains aspects ont été repris et affinés lors de la journée d'étude du GDR 3177 « Diplomatique », organisée le 6 novembre 2014 aux Archives nationales de France par S. Barret, G. Brunel et L. Morelle : « Formules de datation des actes ligériens, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle », dans *Le temps de l'acte, le temps dans l'acte*.
23. Un des thèmes proposé dans l'argumentaire du colloque, celui de la formation des individus et des lieux de leur apprentissage, n'a malheureusement pas été abordé malgré son importance.
24. D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme de l'an Mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1993, p. 31-32.
25. *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. P. BOURGAIN, R. LANDES et G. PON, Turnhout, 1999 (*Corpus christianorum, Continuatio mediaevalis*, 129 ; *Ademari Cabannensis opera omnia*, pars I).

26. Cette visite a été possible grâce à l'amabilité de Frédérique Hamm (directrice des Archives départementales du Loiret), de Karine Pinault (attachée de conservation du patrimoine) et de Florian Taillecours (responsable du service Fonds historiques et généalogiques), que je remercie chaleureusement. Des pièces d'un grand intérêt diplomatique ont été présentées : diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye de Ferrières (841), d'Hugues Capet pour l'abbaye de Fleury (993), de Robert II le Pieux pour Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (1021 ou 1030) ; etc.

27. L'expression est de Laurent Morelle.

---

## INDEX

**Mots-clés:** monastères, écrit, pratiques documentaires, saint Martin

**Geographical index:** France/Vallée de la Loire

## AUTHOR

**CHANTAL SENSÉBY**

Université d'Orléans, POLEN-CESFiMA (EA 4710)